

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 23. 7<sup>me</sup>

396

184

Direction  
des  
Beaux Arts  
Bureau  
des  
Académies  
de France à Rome  
Indemnité allouée  
à deux pensionnaires  
architectes pour frais  
de voyage et de séjour  
à Athènes

Monsieur le Directeur, j'ai reçu la  
lettre que vous m'avez fait l'honneur  
de m'écrire le 28 juillet dernier relativement  
à l'indemnité qu'il vous paraîtrait  
convenable d'allouer aux S<sup>rs</sup> Citteri  
et Sacconi, architectes, Pensionnaires  
de l'Académie de France à Rome, pour  
subvenir aux frais du voyage qu'ils  
ont été autorisés à faire à Athènes  
par ma décision du 4 du même mois.  
J'adopte, Monsieur le Directeur  
la proposition que vous me faites  
de fixer cette indemnité à huit cent  
cinquante francs par semaine de  
ces pensionnaires ou 1700 francs pour  
les deux et je vous autorise à porter  
cette dernière somme en dépenses au  
Compte que vous avez à me fournir de  
l'emploi des crédits mis à votre  
disposition pour le service de l'Académie.  
Agréez, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération distinguée

Le Ministre  
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur  
Dumoulin

274

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome